



Une marque du groupe ENGIE

FACTURE DU 10/09/18
N° 003 605 706

ZISUBILL5350036457960206304238



S82548346557 05115 TF 543922 1200
1/3 - 5115/5903 - 22485 EGC 000207

passer

MMME THOMAS-BLONDEL
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

RE 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE
IGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS

Vos contacts utiles

Service Clients
 @ gaz-tarif-reglemente.fr
 Retrouvez votre espace client 24h/24 - 7j/7

☎ Du lundi au vendredi: 9H-20H. Le samedi: 9H-13H
 3460 Service gratuit * prix appel

✉ **Gaz Tarif Réglementé**
 TSA 42108, 76934 ROUEN CEDEX 09

Dépannage
 Urgence sécurité gaz 24h/24 GRDF
 N° Vert 0 800 473 333
 (Service & appel gratuits)
 Dépannage électricité 24h/24 Enedis
 N° Cristal 0 972 675 077
 (Appel non surtaxé)

Avec la Facture en ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos Informations Client

- ▶ Référence client : **000000238**
- ▶ Compte de contrats : **407748092**
- ▶ Lieu de consommation :
 MMME THOMAS-BLONDEL
 117, RUE DU GENERAL DE SEGUR
 77810 THOMERY

MONTANT TTC PRELEVE LE 24 septembre 2018		70,08 €
Gaz naturel		70,08 €
Facture TTC	échéance au 24 septembre 2018	70,08 €
	Dont Total hors TVA	63,24 €
	Dont Total TVA	6,84 €

Détails au verso

Vos consommations facturées

▶ Du 04/07 au 06/09/18, vous avez consommé 411 kWh de gaz naturel
 Cette consommation repose sur les index relevés par le distributeur.

Votre index au 06/09/18 : **05824** m³

Bilan de votre consommation dans les pages suivantes

Vos prochaines échéances

- ▶ Prochaine facture vers le 3 novembre 2018
- ▶ Votre compteur gaz sera relevé vers le 3 mars 2019 par un technicien
- ▶ Votre prochaine facture sera basée sur une estimation de vos consommations, ou sur le relevé de votre compteur si vous nous le transmettez: soit en souscrivant gratuitement au service M@ relève via votre Espace client, sur gaz-tarif-reglemente.fr, soit en contactant votre Service Clients à partir du 24/10 au 30/10/18.

Vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-dessous

Nom du titulaire du compte : MME THOMAS ANNE MARIE

Identifiant Créancier SEPA : **FR03SYM002381**
 Référence du compte : Nom de la banque
 HSBC FRANCE/AG EXELMANS

Référence Unique du Mandat : **++S004111474**
 Numéro de compte
 3005600082008200567XXXX

Conformément à la nouvelle réglementation européenne SEPA sur les moyens de paiement, nous vous informons que votre mode de paiement reste inchangé avec le Mandat ci-dessus. Pour toute modification, vous pouvez vous connecter à votre espace client sur gaz-tarif-reglemente.fr ou contacter notre service client.

Votre contrat d'énergie

► Gaz Naturel Tarif B1 réglementé (plus de 6 000 kWh par an)

- Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 18499
- Point de comptage et d'estimation : 22131837828426

Votre consommation repose sur les index relevés par le distributeur.
Sur la période facturée, les prix du gaz naturel ont changé.

Pour aller plus loin : facture.gaz-tarif-reglemente.fr

GAZ NATUREL	Ancien Index	Nouvel Index	Différence en m ³	Coeff. conv. ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TVA incluse en euros
Abonnement									
Abonnement du 04/09 au 03/11/18 sur la base de 16,76€ HT par mois ⁽²⁾							34,08	5,5	35,95
Total Abonnement							34,08		35,95 €
Consommation									
Consommation sur relève réelle compteur n° 225 du 08/03 au 06/09/18	4997	5824	827	11,06	9147				
Consommation au prorata du 08/03 au 31/03/18					3341	0,03720	124,285	20,0	149,142
Consommation au prorata du 01/04 au 30/04/18					2821	0,03660	103,249	20,0	123,899
Consommation au prorata du 01/05 au 31/05/18					1401	0,03680	51,557	20,0	61,868
Consommation au prorata du 01/06 au 30/06/18					525	0,03790	19,898	20,0	23,878
Consommation au prorata du 01/07 au 31/07/18					457	0,04130	18,874	20,0	22,649
Consommation au prorata du 01/08 au 31/08/18					458	0,04140	18,961	20,0	22,753
Consommation au prorata du 01/09 au 06/09/18					144	0,04190	6,034	20,0	7,241
Déduction du montant des consommations estimées facturées du 08/03 au 03/07/18					-8736		-323,152	20,0	-387,782
Total Consommation							19,71		23,65 €
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾									
Contribution Tarifaire Acheminement							5,97	5,5	6,30
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel					9147	0,00845	77,29	20,0	92,75
Déduction de la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel sur les consommations estimées facturées							-73,81	20,0	-88,57
Total contributions et taxes							9,45		10,47 €
TOTAL GAZ NATUREL TTC									70,08 € ⁽⁴⁾

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
TOTAL DE VOTRE FACTURE	63,24	2,20	4,64	70,08 €

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Votre compteur mesure le volume de Gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de Gaz naturel varie en fonction de la composition du Gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Taxes et contributions liées à l'énergie

• La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

• Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de Gaz Naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (pouvoir calorifique inférieur) par un coefficient légal de 1,11, donnant ainsi le PCS (pouvoir calorifique supérieur) applicable au gaz.

⁽⁴⁾ Les montants totaux TVA incluse par rubrique étant arrondis, leur somme peut différer du total TTC calculé à partir du total hors TVA.

Indicateurs d'impact environnemental sur le site gaz-tarif-reglemente.fr.

Des e-services gratuits accessibles à tout moment

Facture en Ligne, historique de vos consommations, date et montant de votre prochaine facture, paiement en ligne, prélèvement automatique, mensualisation, relevé de compteur... Pour bénéficier des e-services dans un espace sécurisé, rendez-vous sur votre espace client ou créez-le en quelques clics sur gaz-tarif-reglemente.fr

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients au **34 60** (Service gratuit + prix appel)

Pour vos prochaines factures, vous avez la possibilité d'opter pour :

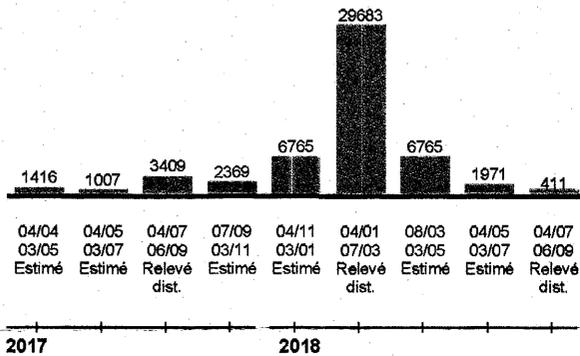
- la mensualisation : prélèvement automatique mensuel d'un montant fixe,
- un règlement par TIP SÉPA, par carte bancaire, par chèque ou par espèces.



Bilan de votre consommation

Evolution de votre consommation facturée en kWh

Gaz naturel



Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année

	Gaz naturel du 07/09/2017 au 06/09/2018 (HTVA)
Abonnement	192,74 €
Consommation	1 788,87 €
Contributions et taxes	386,14 €
Total TVA	440,86 €
Total TTC	2 808,61 €



Comment mieux gérer vos dépenses d'énergie ?

- Gardez vos calories au chaud : la nuit, pour conserver la chaleur, pensez à fermer tous les volets et rideaux.

LEXIQUE

Cap EcoConso

Vous pouvez suivre vos données de consommation de gaz naturel depuis votre Espace Client gaz-tarif-reglemente.fr/espace-client-tr/consommations.html. Ces données sont également disponibles dans l'espace sécurisé mis à votre disposition par le distributeur de gaz naturel sur son site <http://www.grdf.fr/particuliers>

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur gaz-tarif-reglemente.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 34 60 - Service gratuit + prix appel), via votre espace client (gaz-tarif-reglemente.fr) ou par courrier (Gaz Tarif Réglementé Service Clients TSA 92104 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur du Groupe ENGIE, soit par internet www.mediateur-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDiateur, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Rythme de facturation :

Un Exemple :



re 542 107 851 - NI TVA FR 13 542 107 851 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBONVILLE

IGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS